

Politique sur le Comité SimONU

Article 1

Mission du comité

Le Comité SimONU est responsable de participer à la simulation internationale *National Model United Nations - NY* (NMUN-NY).

Il a notamment la tâche de :

- (i)** promouvoir la pratique du droit international public ;
- (ii)** gérer la sélection des personnes participantes ;
- (iii)** former ses membres afin de participer à la simulation internationale ;
- (iv)** organiser des simulations avec d'autres équipes participant à NMUN.

Article 2

Composition du comité

Le Comité SimONU est formé des postes suivants :

- (i)** une personne représentante du Conseil exécutif de l'association;
- (ii)** une Coordination des activités du Comité;
- (iii)** une personne responsable des finances;
- (iv)** une personne Responsable à la formation, ayant déjà participé à la simulation NMUN;
- (v)** une personne membre de première année.

Les personnes non-membres de l'association ne peuvent faire partie de la délégation pour la simulation NMUN.